

# Conditions générales de vente (CGV)



Prompt Academy Premium  
Prompt Academy Pro

## 1 | Objet

Les présentes Conditions Générales de Vente (CGV) définissent les modalités et conditions applicables à la souscription, au paiement et à l'utilisation des abonnements Prompt Academy Premium et Prompt Academy Pro, proposés par Yes We Prompt. Ces abonnements donnent accès à un pack évolutif de ressources, outils et sessions d'ateliers en visioconférence liés à l'utilisation de l'intelligence artificielle générative, régulièrement mis à jour et à destination des professionnels et indépendants.

## 2 | Commande et validation

Toute souscription à un abonnement Prompt Academy implique l'acceptation sans réserve des présentes Conditions Générales de Vente par l'utilisateur. La commande est validée dès confirmation du paiement en ligne via la plateforme sécurisée Stripe. L'abonnement devient ferme et définitif à compter de la validation du paiement, pour une durée de 1 an, conformément aux modalités précisées dans les présentes Conditions Générales de Vente.

## 3 | Prix et modalités de paiement

Le règlement des abonnements Prompt Academy Premium et Prompt Academy Pro s'effectue exclusivement en ligne, par carte bancaire, via la plateforme de paiement sécurisée Stripe. Le paiement est exigible en totalité au moment de la souscription. Aucun autre mode de paiement n'est accepté. L'abonnement est payable d'avance pour la période annuelle. Le prix est indiqué en euros net de taxe, conformément à l'article 293 B du Code général des impôts (TVA non applicable). Toute souscription est considérée comme ferme et définitive après validation du paiement. Aucun remboursement ne pourra être exigé après activation de l'abonnement. En cas d'échec de prélèvement pour une reconduction automatique, l'accès au service pourra être suspendu jusqu'à régularisation. En cas de fraude ou d'utilisation abusive du service, Yes We Prompt se réserve le droit de résilier immédiatement l'abonnement, sans remboursement.

## 4 | Propriété intellectuelle

Tous les contenus mis à disposition dans le cadre des abonnements Prompt Academy Premium et Prompt Academy Pro – y compris les prompts, kits agents IA, guides et tutoriels, supports et vidéos de formation, visuels et textes, sont protégés par le droit d'auteur et restent la propriété exclusive de Yes We Prompt. L'abonné bénéficie d'un droit d'utilisation non transférable, et limité à un usage professionnel et personnel. Toute reproduction, diffusion, revente, ou mise à disposition à des tiers – à titre gratuit ou onéreux – est strictement interdite sans autorisation écrite préalable de Yes We Prompt. Yes We Prompt se réserve le droit de suspendre l'accès au service et d'engager toute action légale en cas de non-respect de ces dispositions.

## 5 | Évolution des tarifs

Yes We Prompt se réserve le droit de faire évoluer les tarifs des abonnements à tout moment, notamment en cas de modification des coûts liés à la production, aux licences technologiques, aux taxes ou à l'évolution du cadre légal. L'évolution du tarif ne s'applique jamais à l'abonnement en cours, mais uniquement à la période de renouvellement suivante, si l'abonnement est reconduit. Toute modification tarifaire sera notifiée à l'abonné au moins 30 jours avant son entrée en vigueur, par email. En cas de refus du nouveau tarif, l'abonné peut résilier son abonnement depuis son espace personnel avant la date de renouvellement automatique.



## 6 | Renouvellement

Les abonnements Prompt Academy Premium et Prompt Academy Pro sont proposés en formule annuelle avec paiement unique à la souscription. Ils donnent accès à l'ensemble des contenus précisés sur la page de souscription, via la création d'un compte personnel en ligne. Cet abonnement est reconduit automatiquement chaque année à la date anniversaire, sauf résiliation par l'utilisateur, possible à tout moment depuis son espace personnel. La résiliation désactive le renouvellement mais ne donne lieu à aucun remboursement partiel ou total de la période en cours.

## 7 | Disponibilité du service

Yes We Prompt s'efforce d'assurer un accès continu et sécurisé aux contenus et services inclus dans les abonnements Prompt Academy. Toutefois, des interruptions temporaires peuvent survenir, notamment pour maintenance, mise à jour ou amélioration du service. Ces interruptions, lorsqu'elles sont nécessaires, feront l'objet d'une communication préalable lorsque cela est possible. Yes We Prompt ne saurait être tenu responsable des conséquences d'une interruption temporaire, dès lors qu'elle n'excède pas une durée raisonnable et qu'elle vise à garantir la qualité et la sécurité du service.

## 8 | Force majeure

Yes We Prompt ne saurait être tenu responsable de tout retard ou inexécution de ses obligations résultant d'un cas de force majeure au sens de l'article 1218 du Code civil, et notamment en cas d'événements imprévisibles, irrésistibles et extérieurs tels que catastrophes naturelles, pannes de réseau, cyberattaques, incendies, pandémies, ou toute autre circonstance indépendante de sa volonté. En cas de survenance d'un tel événement, l'exécution des obligations de Yes We Prompt sera suspendue pendant toute la durée du cas de force majeure.

## 9 | Responsabilité

Yes We Prompt met tout en œuvre pour assurer la fiabilité, la disponibilité et la qualité des contenus proposés dans les abonnements Prompt Academy. Cependant, l'utilisation des ressources, prompts, outils ou conseils reste sous la seule responsabilité de l'abonné. En aucun cas, Yes We Prompt ne pourra être tenu responsable de dommages indirects liés à l'utilisation inadaptée des ressources mises à disposition.

## 10 | Litiges et droit applicable

Les présentes CGV sont soumises au droit français. En cas de différend relatif à l'interprétation ou à l'exécution des présentes, les parties s'efforceront de résoudre le litige à l'amiable. À défaut de solution amiable, le litige sera porté devant les tribunaux compétents de Rennes.

## 11 | Protection des données

Yes We Prompt s'engage à respecter la législation en vigueur relative à la protection des données personnelles, en particulier le Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD). Les données personnelles collectées dans le cadre des prestations sont traitées dans le respect de la confidentialité et ne sont utilisées que pour la réalisation des prestations.